

**ÉPREUVE MUTUALISÉE AVEC E3A-POLYTECH**  
**ÉPREUVE COMMUNE - FILIÈRES MP - PC - PSI - TSI – TPC**

---

**FRANÇAIS - PHILOSOPHIE**

**Mardi 5 mai : 14 h - 18 h**

---

*N.B. : le candidat attachera la plus grande importance à la clarté, à la précision et à la concision de la rédaction. Si un candidat est amené à repérer ce qui peut lui sembler être une erreur d'énoncé, il le signalera sur sa copie et devra poursuivre sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.*

*RAPPEL DES CONSIGNES*

- *Utiliser uniquement un stylo noir ou bleu foncé non effaçable pour la rédaction de votre composition ; d'autres couleurs, excepté le vert, peuvent être utilisées, mais exclusivement pour les schémas et la mise en évidence des résultats.*
  - *Ne pas utiliser de correcteur.*
  - *Écrire le mot FIN à la fin de votre composition.*
- 

<p><b>L'usage de tout document et de toute machine est interdit. Il sera tenu compte de la présentation générale et de la correction de la langue (le candidat pourra perdre jusqu'à 2 points sur 20).</b></p>
--

**BARÈME**

**Résumé de texte : 10 points sur 30**  
**Dissertation : 20 points sur 30**

Le principe selon lequel tout ce que fait le gouvernement doit avoir l'agrément de la majorité, ne suppose donc pas forcément que la majorité puisse faire tout ce qui lui plaît. Il n'y aurait certainement aucune justification morale à ce qu'une majorité confère à ses membres des privilèges en promulguant des lois discriminatoires en leur faveur. Démocratie n'est pas nécessairement gouvernement illimité. Pas plus qu'un autre, un gouvernement démocratique ne peut se passer de mécanismes internes de protection de la liberté individuelle.

En fait, ce n'est qu'à un stade relativement tardif de l'histoire de la démocratie moderne, que de grands démagogues ont commencé à soutenir que, puisque le pouvoir était désormais aux mains du peuple, il n'était plus besoin de limiter l'étendue de ce pouvoir. C'est lorsqu'on prétend que « dans une démocratie, est juste ce que la majorité rend légal » que la démocratie dégénère en démagogie.

Si la démocratie est un moyen plutôt qu'une fin, ses limites doivent être cherchées à la lumière de l'objectif que nous souhaitons qu'elle serve. Il y a trois arguments principaux par lesquels la démocratie peut être justifiée, et chacun des trois peut être considéré comme décisif. Le premier est que lorsqu'il est nécessaire de trancher entre plusieurs opinions divergentes (fût-ce au prix d'un recours à la force), il est plus avantageux de s'arrêter à celle qui recueille le plus grand nombre de partisans, et de faire ainsi l'économie d'un conflit violent. La démocratie est la seule méthode de changement pacifique que l'homme ait jusqu'ici découverte.

Le deuxième argument, qui historiquement a été le plus important et qui garde beaucoup de poids – bien qu'on ne puisse être sûr qu'il soit encore valable – est que la démocratie est un rempart pour la liberté individuelle. Un écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle a fait l'observation suivante : « Ce qu'il y a de bon dans la démocratie c'est la liberté, avec le courage et l'ingéniosité que la liberté enfante ». Il constatait ainsi que la démocratie n'est pas encore la liberté ; et indiquait simplement qu'elle est plus à même de générer la liberté que d'autres systèmes de gouvernement. C'est un point de vue sans doute bien fondé pour autant que le souci est de prévenir la coercition, car il n'est pas bénéfique pour la majorité que certains individus aient le pouvoir de contraindre les autres par la force ; mais la protection de l'individu contre l'action collective de la majorité est une autre affaire. Dans ce cas, on peut encore soutenir que, puisque la coercition n'est jamais exercée que par quelques-uns, il y a moins de risques de les voir en abuser si le pouvoir qui leur a été conféré peut toujours être révoqué par ceux qui lui sont soumis.

Mais si les chances de liberté individuelle sont meilleures dans une démocratie, cela ne veut pas dire qu'elles soient assurées. Les chances de liberté dépendent de l'intention qu'a la majorité, d'en faire ou non son objectif délibéré. La liberté serait bien compromise si on ne comptait que sur la simple existence d'une démocratie pour la préserver.

Le troisième argument se réfère à l'effet positif qu'ont les institutions démocratiques sur le niveau général de compréhension des affaires publiques. Cela me semble l'argument le plus fort. Il est certes probable, comme on l'a affirmé souvent, que le gouvernement aux mains d'une élite cultivée serait, dans une situation donnée, plus efficace, et peut-être même plus juste, qu'un gouvernement issu d'un vote majoritaire. Le point crucial, cependant, est qu'en comparant la forme démocratique de gouvernement avec d'autres formes, on ne peut pas prendre le degré de compréhension des problèmes par le peuple à un moment précis comme une donnée. C'est le message capital du grand livre de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, que la démocratie est la seule méthode efficace pour éduquer la majorité. Ce message est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'était en son temps. La démocratie est avant tout un processus de formation de l'opinion. Son avantage principal ne réside pas dans sa méthode de sélection de ceux qui gouvernent, mais dans le fait que lorsqu'une grande partie de la population prend une part active dans la formation de l'opinion, il y a aussi une plus grande

55 variété de personnes parmi lesquelles choisir de possibles gouvernants. Même si on admettait que la démocratie ne mette pas le pouvoir dans les mains des plus sages ni des mieux informés, et qu'en toutes circonstances un gouvernement d'hommes d'élite pourrait être plus avantageux pour la collectivité, cela ne devrait pas nous empêcher de donner quand même la préférence à la démocratie. C'est dans ses aspects dynamiques, plutôt que statiques, que la valeur de la démocratie s'affirme. Comme ceux de la liberté, les bienfaits de la démocratie ne se manifestent que dans le long terme, alors que ses performances momentanées peuvent être inférieures à celles d'autres formes de gouvernement.

**Friedrich HAYEK,**  
*La constitution de la liberté,*  
**L.I.B.E.R.A.L.I.A.,**  
**éditions Litec, 1994,**  
**pages 105-106.**

## RÉSUMÉ DE TEXTE

(10 points)

Vous résumerez le texte en 100 mots ( $\pm 10 \%$ ).

Vous indiquerez impérativement le nombre total de mots utilisés et vous aurez soin d'en faciliter la vérification en mettant un trait vertical tous les vingt mots.

Des points de pénalité seront soustraits en cas de non-respect du nombre total de mots  $\pm 10 \%$  utilisés.

### RAPPEL

On appelle *mot*, toute unité typographique signifiante séparée d'une autre par un espace ou un tiret.

Exemple : *c'est-à-dire* = 4 mots

*j'espère* = 2 mots

*après-midi* = 2 mots

Mais : *aujourd'hui* = 1 mot

*socio-économique* = 1 mot

puisque les deux unités typographiques n'ont pas de sens à elles seules

*a-t-il* = 2 mots

car "t" n'a pas une signification propre.

Attention : un pourcentage, une date, un sigle = 1 mot

## DISSERTATION

(20 points)

« Comme ceux de la liberté, les bienfaits de la démocratie ne se manifestent que dans le long terme, alors que ses performances momentanées peuvent être inférieures à celles d'autres formes de gouvernement. » (Lignes 56 à 58)

Dans quelle mesure votre lecture des œuvres du programme vous permet-elle de souscrire à ce jugement de Friedrich HAYEK ?

**FIN**